

Habilitation électrique initiale pour non-électriciens



L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les salariés qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. A l'issue de cette formation, un avis sera remis à l'employeur lui permettant d'habiliter son personnel non-électricien.

Objectif pédagogique

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510/A2.

Contenus

■ Statistiques et réglementation

■ Prévention des risques

■ Prévention des risques électriques

- Les notions élémentaires en électricité
- Les dangers du courant électrique
- Les effets du choc électrique
- Les soins aux électrisés
- Les incendies sur les ouvrages électriques
- La prévention et la protection

■ Habilitation

- L'habilitation et le titre d'habilitation
- Les définitions relatives aux opérations
- Les domaines de tension
- Les distances et les zones
- Les règles de sécurité
- La consignation et la déconsignation
- Le certificat pour tiers
- Les symboles normalisés

Public et Prérequis

- Public : Toute personne amenée à réaliser des manœuvres ou des interventions élémentaires de remplacement et de raccordement sur des installations en Basse-Tension
- Prérequis : Notions élémentaires de base (savoir lire, écrire, compter)

Moyens pédagogiques

- Mise en situation pratique sur tableau général basse tension pédagogique et en situation réelle
- Livret d'habilitation électrique individuel clair et illustré conforme à la norme NF C 18-510/A2

Dates et Durée

- Durée : 14h (2 jours)
- Dates : Nous contacter

Nombre de participants et Tarif

- 8 participants maximum
- Tarif : 415€ TTC/candidat (restauration possible sur place) – Nous contacter pour de l'intra.

Gestes professionnels

- A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.
- Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510/A2 : 3 ans (Formation recyclage : 1,5 jour)

Evaluations

- Contrôle final de connaissances théoriques et pratiques selon la formation de la norme NF C 18-510/A2

Contact



Charlène MESSE – Chargée d'ingénierie de formation
CFPPA AgriCampus Laval

341 route de Saint Nazaire – CS 81319 – 53013 LAVAL CEDEX

e-mail : charlene.messe@educagri.fr - 06 27 51 60 40

02 43 68 24 97 - www.agricampus-laval.fr